

VOLUMES D'AVANCEMENTS 2019



Qui a eu raison de Signer le Protocole ?

Après une augmentation considérable des avancements Brigadier, Brigadier-Chef et Major en 2017, les volumes 2019 restent toujours aussi élevés !

L'UNSA Police a signé pour améliorer les conditions d'avancement de Tous.
Les effets du Protocole sur l'avancement continuent en 2019.

Les non-signataires vont-ils refuser leur avancement ?

CAPL CRS

*les chiffres parlent d'eux-mêmes...
Plusieurs années gagnées pour certains.*

Avancement B/CHEF	2016 (sans protocole)	2019 (avec protocole)
UV	40	194
1/12 ^{ème}	3	11
Retraitables	2	4

Avancement MAJOR	2016 (sans protocole)	2019 (avec protocole)
RAEP	23	91
1/12 ^{ème}	2	7
Retraitables	1	1

Avancement BRIGADIER	2016 (sans protocole)	2019 (avec protocole)
OPJ	6	16
QB	108	227
1/9 ^{ème}	6	35
Secteurs difficiles	4	11
Retraitables	2	2

**A
VOUS
DE
JUGER !**

**Pour mon avenir
JE VOTE UNSA**

en C.A.P. en C.T.

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 

POUR LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES POUR LES COMITÉS TECHNIQUES

Autonome & indépendant !